



Agence immobilière ne fournit pas de justificatifs de ressources

Par **Philippe**, le **06/10/2011** à **11:43**

Bonjour,

Je me permets de déposer une question sur le forum suite à mes déboires avec une agence immobilière.

Pour résumer, j'ai mandaté une agence immobilière pour me trouver un locataire pour mon logement meublé. L'agence m'a trouvé des colocataires et s'est occupée de rédiger le bail et a procédé à l'état des lieux d'entrée le 30 août 2011.

Les parents des deux colocataires se sont portés cautions solidaires.

Ayant fait une demande de proposition de gestion locative à l'agence mais le coût me semblant abusif (presque 18% du loyer annuel) j'ai répondu à l'agence que je comptais assurer seul la gestion locative et prendre une assurance GRL/GLI dès le 8 septembre 2011. L'agence (pensant avoir tous les droits) a reçu le chèque de caution + le chèque de loyer du mois de septembre à son ordre et ne m'a fait parvenir un chèque global ainsi que le bail (suite à lettre AR épicée) seulement en date du 29 septembre 2011 !

Or, mon problème actuel est que pour m'assurer en GRL/GLI, les locataires sont en place depuis plus de 15 jours et je crois qu'il me faudra donc attendre encore 5 mois pour pouvoir m'assurer et pour ajouter un peu plus de burlesque, l'agence m'a simplement communiqué le bail, l'assurance des colocataires... et c'est tout !

D'où ma question, l'agence immobilière, dans ce cas précis, n'a t-elle pas commis une faute professionnelle ? Car elle ne m'a fourni aucun justificatifs de revenus des cautions, ni de

justificatifs de domicile, pas de RIB, en un mot : rien.

Quels sont donc mes recours possibles ? Je comptais leur faire parvenir une autre lettre AR étant donné que dès la première lettre AR que je leur avais envoyé, je leur demandais déjà l'ensemble des pièces justificatives...

En vous remerciant d'avance pour vos réponses, cordiales salutations à tous d'un propriétaire désabusé.

P.S.: mon logement est plus que meublé (couverts, vaisselle, électro-ménager, lave-linge, gazinière, micro-ondes, normes électriques, doubles vitrages et j'en passe et est de qualité plus que correcte) et j'ai remarqué que sur l'état des lieux d'entrée, aucun appareil n'a été testé et rien n'indique l'état des divers éléments mobiliers ?